



Info Dom N°75

INFORMATIONS DIVERSES

➤ ZONES INONDABLES

A la suite de la contestation de la cartographie des zones inondables éditée par la Direction Départementale des Territoires après les inondations de mai 2012 par de nombreux propriétaires riverains des ruisseaux de Gencey (Piroué) et du Moulin (village) lors des réunions qui se sont tenues dans la salle communale, plusieurs courriers ont adressés à la DDT pour la révision de cette cartographie.

Nous avons reçu récemment un courrier de la responsable du service par lequel elle propose que soient effectués de nouveaux levés topographiques qui permettraient, si tel était le cas, de démontrer que les terrains identifiés comme inondables sont situés au-dessus des cotes de repères de crue.

Accord a été donné à cette administration d'effectuer les relevés.

Nous vous tiendrons informés des résultats, mais l'évolution de la crise sanitaire ne permet pas à l'heure actuelle de savoir quand auront lieu ces levés, la proposition éventuelle d'une nouvelle cartographie ainsi qu'une rencontre avec les riverains concernés.

➤ PERMANENCE MAIRIE

Ouverture de la mairie au public

Le mardi sur rendez-vous (*) de 17 h 00 à 19 h 00, de quart d'heure en quart d'heure.

(*) par mail de préférence ***mairie-domamance@wanadoo.fr***, par téléphone **03 83 31 19 41** le mardi entre 14 h 00 et 17 h 00, par courrier postal ou déposé dans la boîte aux lettres de la mairie.

Précision : Mme Valérie Strehlen, secrétaire, effectue le plus souvent du télétravail le lundi matin, le mardi matin et le jeudi matin durant la crise sanitaire. Elle est présente le mardi après-midi.

Merci de nous faire part de vos commentaires et informations propres à la vie de Dommartin au 03 83 31 19 41

Pour nous contacter en cas d'urgence :

le maire : 03.83.31 15.52 - 1^{ère} adjointe 06 89 74 14 72 – 2^{ème} adjoint Guy FURDIN 06 71 00 13 79 –
3^{ème} adjoint Gilles JONCHERAY 06 72 60 82 96